Schweizerischer Fachverband
für Musiktherapie SFMT
Association Professionnelle
Suisse de Musicothérapie ASMT
sfmt
asmt

Newsletter SFMT/ASMT - novembre 2013

Avant-propos

Chères et chers collègues,
Dans son livre « Le corps et le vivant », le philosophe et médecin allemand Thomas Fuchs a publié une série d'essais au sujet de la défense du « vivant ». A mon avis, la musique appartient au vivant. Elle peut nous protéger de l'aliénation, elle peut s'opposer au nettoyage général de toute subjectivité présente en chacun de nous.
J'en ai fait l'expérience dans ma propre chair lors du « Bazar » du Centre psychiatrique de Münsingen et j'en ai été impressionné. Dans ma petite contribution à cette Newsletter, j'aborderai la question de la création d'un espace protégé accessible à un grand nombre tout en défendant le vivant.
Gabriela Scherrer, dans son article, ose un discours en eaux philosophiques. Son texte m'a personnellement particulièrement réjoui : la Newsletter deviendra-t-elle peut-être une plateforme vivante ?
Deux contributions apportent des aperçus passionnants concernant l'EMTC et son Congrès d'Oslo. A côté d'une lettre de lecteur abordant un sujet de politique professionnelle et de sa réponse par la Présidente Ursula Wehrli, il y a un autre compte-rendu écrit par Anne Bolli concernant la situation professionnelle en Suisse romande.

Bonne lecture
Matthias Andenmatten trad.: ABL

Le K-Stern : un outil pour l'herméneutique de l'extra-linguistique dans le quotidien clinique de la musicothérapie

Gabriela Scherrer Vollenweider, MAS Klinische Musiktherapeutin SFMT, Musik- und Theaterpädagogin, Musikerin, DAS Supervisorin BSO, Psychotherapeutische Psychologin UPP MSc i.A.
contact: gabriela.scherrer@bluewin.ch; www.wiese11.com; 077 414 10 64

Comment la musique peut-elle être comprise?

Vous connaissez la situation:
en tant que musicothérapeute, vous écoutez une improvisation, le happening musical. En tant que musicothérapeute, vous ouvrez sûrement aussi vos oreilles à la musique du langage lors d'un contact verbal. Vous suivez les sonorités de la parole grâce à votre savoir implicite et explicite, le rythme du locuteur, la mélodie ou la dynamique de la parole en train de se dire. Mais le mouvement, la gestique et les expressions non verbales peuvent également être lisibles musicalement. A part le contenu du Dit, vous considérez aussi le sens non verbal extra-linguistique exprimé. Peut-être êtes-vous, lors de la rencontre musicale, impliqué en tant que partenaire de jeu.
En situation musicothérapeutique, à la suite du contact musical et des résonances de la musique, le vécu est verbalisé. Si le client ne le peut pas, par une forme d'aphasie, vous, en tant que thérapeute, vous verbalisez la musique par une pensée sous forme de question, une image, par ce qui vous paraît éventuellement cohérent ou bien vous décrivez phénoménologiquement la musique. Un regard, un geste ou une courte phrase suffit parfois pour poursuivre le processus thérapeutique, et d'autres fois donner un titre au morceau de musique et/ou chercher ensemble une analogie, une métaphore à la musique.

L'histoire du K-Stern

La routine du quotidien musicothérapeutique, c'est-à-dire l'écoute et interprétation des événements musicaux de manière interrogative, me rendaient parfois sceptique. Je me suis alors demandé : comment pourrait-on prendre conscience de la musique, de façon plus précise et d'aussi près que possible; prendre conscience de la musique qui apparaît dans le temps et l'espace et reste parfois encore suspendue un moment dans l'espace, comme une structure atmosphérique?
J'ai alors cherché un moyen phénoménologique, descriptif, un outil qui serait utile au musicothérapeute dans sa pratique comme à son client et ai développé le K-Stern (*littéralement „l'Etoile des composants" que nous nommerons dans la suite du texte K-Stern, ndlt)*, pour mon usage, dans les années 90 déjà, et que j'aimerais présenter ici.
Je me suis référée, d'une part, à la Théorie des composants de Fritz Hegi (1986,1998,2006,2011) et, d'autre part, à la pédagogie musicale de Anke Banse-Diestel (1977).
En outre, j'ai intégré dans ce modèle l'approche herméneutique non verbale d'Isabelle Frohne-Hagemann (1997,1999,2001). Mon travail de longue date avec l'Esthétique philosophique et psychologique a contribué à façonner le K-Stern.

La spirale herméneutique de la pensée esthétique et de la connaissance de la signification extralinguistique

Le philosophe et herméneute Emil Angehrn présente ainsi la démarche d'examen de la compréhension: *„L'herméneutique musicale doit décrire la forme de l'événement et le sens de la réalisation de ce qui a lieu"* (Angehrn, Emil, 2011, p. 211).
En outre, Angehrn pense que la compréhension des formes de sens extra-linguistiques (comme la musique) se manifeste d'une autre manière qu'au travers de la parole et a lieu dans un espace véritablement herméneutique.
Nous, les musicothérapeutes, nous savons expliciter ce sens primaire herméneutique, authentique et allant de soi, c'est nécessaire à notre profession. D'où la question que nous devons nous poser : comment pouvons-nous rendre la compréhension du processus d'une improvisation claire, dans notre pratique de musicothérapeute? Comment pouvons-nous *„comprendre ce que nous prenons"* (Emil Staiger, 2011)? Le K-Stern est un essai de capture de l'éphémère, de la véritable connaissance par le sens extra-linguistique.

L'image ci-dessous montre l'ensemble du processus herméneutique :

Traduction :
***1e étape**: Ecoute, simple prise de conscience des phénomènes extra-linguistiques.*
***2e étape**: réflexion du K-Stern; suivi de l'exécution dans le temps; suivi de l'atmosphère du phénomène dans l'espace; formation d'une métaphore ou analogie.*
***3e étape**: réflexion et hypothèse raisonnée. Passage en revue des métaphores formées, d'un point de vue logique.*
***4e étape**: vue d'ensemble de la perception sensorielle et intégration des informations dans le contexte du questionnement (du processus thérapeutique). Depuis le 4e stade, la spirale repart pour un nouveau cercle.*

Le **K-Stern** se trouve dans la **première étape** d'application du cycle herméneutique, c'est pourquoi je me concentrerai sur ce premier stade de la compréhension. Le **K-Stern** ne suppose en premier lieu aucune interprétation, aucune classification diagnostique, mais veut plutôt capturer visuellement le fugitif, l'éphémère de l'aspect esthétique de la musique.

Première étape :"Ecoute". Observation simple et prise de conscience des phénomènes extra-linguistiques

Le K-Stern s'appuie sur la pensée esthétique de Wolfgang Welsch. Observation simple, sobre et perception avec tous les sens du phénomène musical. Les caractères sont perçus de manière impartiale avec toute la corporalité, avec l'ensemble des sens: sens auditif, visuel, sens corporels et moteurs ainsi que la perception sans jugement du phénomène (musical) avec la peau et les cheveux (cf. Welsch 2006, p.49 et suiv.). Dans le cadre musicothérapeutique et lors de l'herméneutique de l'activité musicale, l'Ecoute(ou le „listening") est au premier plan.
L'auditeur, l'auditrice, qui peuvent aussi ne pas être membres participants dans un groupe lors d'une musicothérapie de groupe, le musicothérapeute ou lors de l'écoute d'un enregistrement le client, le thérapeute ou le superviseur, ainsi que chacun qui participe à l'écoute d'un événement musical, a devant soi la présentation du **schéma du K-Stern**.

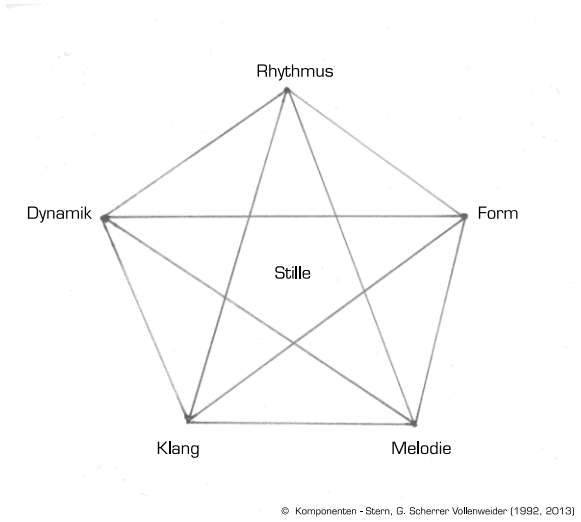

Traduction :
Rhythmus = rythme, Dynamik = dynamique, Stille = silence, Form = forme, Klang = son, Melodie = mélodie

Le gribouillis sismographique pendant l'écoute ou la notation graphique comme « procès-verbal » du phénomène émergeant, des sons de la musique

L'auditeur et utilisateur du K-Stern griffonne pendant la musique, depuis le milieu (silence) vers l'endroit du composant qui entre ensuite au premier plan. Les figures musicales guident le gribouillage. C'est un gribouillis sismographique, les idées sont flottantes, selon le principe de la théorie du dialogue de David Bohm (1992), selon laquelle on devrait s'immerger dans l'Ecoute. L'Ecoute signifie, pour Bohm, la capacité de faire le vide intérieurement et de donner simplement place à l'écoute, d'aller dans le happening musical et de suivre les composants qui interviennent. Il s'ensuit une sorte de notation graphique.

Voici de quoi peut avoir l'air un tel gribouillis:

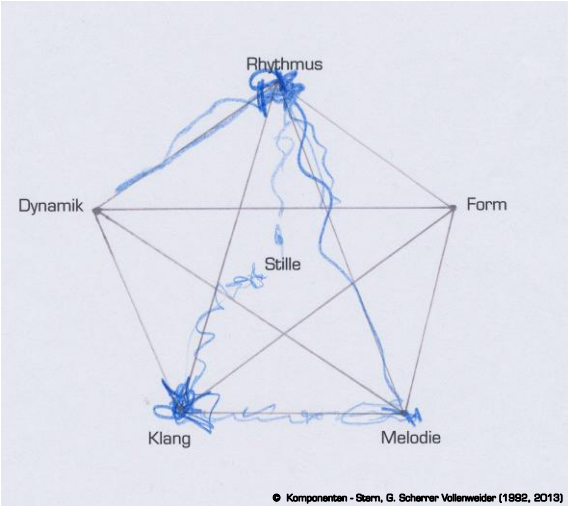

Exemple: *Le crayon suit la musique naissante depuis le SILENCE du milieu (Stille). Dans l'exemple ci-dessus, le crayon passe de SON (Klang) à MELODIE (Melodie), une petite chaîne de sons, un début de mélodie apparaît. Ensuite, c'est un RYTHME (Rhythmus) qui occupe le premier plan, la mélodie et le son ne sont pour le moment pas aussi prégnants. Courte incursion vers la DYNAMIQUE (Dynamik). Changement de fort à doucement, vite à lentement qui éveille l'intérêt. La dynamique disparaît, l'élément rythmique s'impose puis diminue. A la fin le crayon atterrit à nouveau au milieu - dans le silence - dans ce moment de silence magique qui résonne à la fin.*

La figure et le fond jouent un rôle important dans l'appréhension et la perception du K-Stern. Dans une improvisation ou lors d'un autre événement musical, plusieurs composants ou paramètres musicaux sont associés la plupart du temps, pourtant l'auditeur suit le composant qui est à ce moment présent au premier plan et qui devient ainsi la figure. Le moment présent est synchrone à la fois dans le dessin et la musique présente.
Le silence est situé au milieu de la K-Stern. Dans ce contexte, le silence n'est ni le composant suivant ni un autre paramètre. Le silence a ici la signification du fond de l'événement esthétique, duquel la musique émerge et où elle disparaît à nouveau ensuite.
Les composants, comme les nomme Fritz Hegi suite à ses recherches, donnent à la K-Stern un fond théorique commun aux musicothérapeutes, aussi bien dans leurs connaissances explicites qu'implicites. Mais même des gens qui sont moins portés sur l'enseignement des composants connaissent ces cinq paramètres, qui font partie de notre langage quotidien.
Un processus herméneutique se fonde toujours sur la connaissance subjective et conduit, en se fondant sur elle, à un développement de la compréhension. L'utilisation de la K-Stern n'implique aucune étude préalable des composants, mais peut en favoriser un approfondissement théorique.

L'Esthétique comme base philosophique du K-Stern
Le philosophe Alexander G. Baumgarten (1714-1762) dans son ouvrage *Esthétique* (1750), a établi l'Esthétique comme discipline philosophique. L'Esthétique est la confrontation à la *compréhension sensorielle et significative du monde.* Le philosophe contemporain Martin Seel définit l'Esthétique et la perception esthétique comme suit :
„Elle (la perception esthétique) consiste à ne pas considérer les objets selon tel aspect ou tel autre, mais selon comment ils apparaissent à nos sens, ici et maintenant. L'accent mis sur l'aspect actuel des choses *est toujours* une prise de conscience *de la situation de la perception de leur apparence – et donc un pas en arrière sur la présence immédiate dans laquelle elle s'accomplit. L'attention esthétique à un événement du monde extérieur est ainsi aussi une prise de conscience de nous-mêmes, dans le moment présent ici et maintenant."* (Seel, 2003, p.38 et suiv.)
Martin Seel dit en outre que la perception esthétique est caractérisée par une sorte particulière d'expérience temporelle, à travers le fait de demeurer dans l'instant par une ouverture fondamentale à la simultanéité de la vie et la momentanéité de la vie.
« Aucune perception esthétique n'est unique et limitée à un seul sens. Nous nous sentons *écouter et voir et sentir. »* (Seel, 2003, p.58 et suiv.)
Le processus herméneutique complet (étapes 2 à 4) ne peut pas être présenté ici, mais il sera le sujet d'une formation continue qui aura lieu, en cas d'intérêt. Comme ce thème de l'Herméneutique est le sujet de mon travail de Master en cours de formation de Psychologue psychothérapeute MSc, tou-te-s les collègues intéressé-e-s seront prochainement invité-e-s à tester le K-Stern dans leur pratique. J'espère avoir éveillé votre intérêt et me réjouis de votre participation à mon début de recherche.
Comme je l'ai déjà mentionné dans mon travail de Master „*Musik im Baum des Wissens"* (2012), je suis convaincue qu'un examen approfondi des travaux et de la pensée des philosophes de l'Esthétique et de l'Aisthesis (perception) apportera à la musicothérapie, à un niveau méta, une nouvelle base d'action.

trad.: ABL

Références:

Angehrn, E. (2011). Sinn und Nicht-Sinn. Das Verstehen des Menschen. Tübingen: Mohr Siebeck
Baumgarten, A. G. (1750). Aesthetica / Ästhetik. Mirbach, D. (2007). (Hrsg.)
Alexander G. Baumgarten. Ästhetik. Teil 1 §§ 1 - §§ 613. Lateinisch – Deutsch. Philosophische Bibliothek Band 562a.
Hamburg: Felix Meiner Verlag
Baumgarten, A. G. (1758). Aestheticorum pars altera / Der Ästhetik anderer Teil. Mirbach, D. (2007). (Hrsg.) Alexander G. Baumgarten. Ästhetik. Teil 2 §§ 614 - §§ 904. Lateinisch – Deutsch. Philosophische Bibliothek Band 562b. Hamburg: Felix
Meiner Verlag
Hegi, F. (1986). Improvisation und Musiktherapie. Möglichkeiten und Wirkungen von freier Musik. Paderborn: Junfermann
Hegi, F. (1998). Übergänge zwischen Sprache und Musik. Die Wirkungskomponenten der Musiktherapie. Paderborn:
Junfermann Verlag
Hegi-Portmann, F., Lutz Hochreutener, S. & Rüdisüli-Voerkel, M. (2006). Musiktherapie als Wissenschaft. Grundlagen,
Praxis, Forschung und Ausbildung. Zürich
Hegi, F. & Rüdisüli, M. (2011). Der Wirkung von Musik auf der Spur. Theorie und Erforschung der Komponenten. Wiesbaden: Reichert Verlag
Frohne-Hagemann, I. (2001). Fenster zur Musiktherapie. Musik-Therapie-theorie 1976-2001. Wiesbaden: zeitpunkt musik. Reichert

Frohne-Hagemann, I. (1997). Überlegungen zum Einsatz musiktherapeutischer Techniken in der Supervision und zur speziellen Supervision musiktherapeutischer Situationen und Prozesse. In: Organisationsberatung, Supervision, Clinica Management, 4, Heft 2, S. 165-173. Opladen
Frohne-Hagemann, I. (1999). Zur Hermeneutik musiktherapeutischer Prozesse – Metatheoretische Überlegungen zum Verstehen. In: Musiktherapeutische Umschau, Bd. 20, Heft 2, S. 103-113
Scherrer Vollenweider, G. (2012): Musik im Baum des Wissens. Musiktherapeutische Methoden in der Praxeologie der Supervision im Berufsfeld der klinischen Musiktherapie. Unveröffentlichte Theoriearbeit zur Erlangung des Titels Master of Advanced Studies in Klinischer Musiktherapie ZFH, Zürcher Hochschule der Künste, Zürich in Kooperation mit der interkantonalen Hochschule für Heilpädagogik, Berufsbegleitende Ausbildung in Musiktherapie bam
Scherrer Vollenweider, G. (2013). Musiktherapie – Supervision – Heute. Eine typologische Skizze. In: Jahrbuch Musiktherapie 2013. Wiesbaden. (erscheint 2013)
Seel, M. (2003). Ästhetik des Erscheinens. Wien: Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft

Le congrès EMTC 2013 a donné de nouveaux élans

Heidi Fausch-Pfister

Les réunions internationales de musicothérapie donnent un aperçu des derniers trends, apportent des impulsions et sont les bases des réseaux professionnels. Je l'ai vécu ainsi une fois de plus cet été, en août, au congrès EMTC à Oslo. Les congrès sont un échange de savoir et d'expérience. Cette année pourtant, le congrès était plus une collection de travaux de masters et de thèses qui prouvent scientifiquement que la musicothérapie – et surtout la musique – sont des traitements efficaces. Beaucoup de présentations nous ont montré ce que la musique peut provoquer (rien de nouveau, mais cette fois-ci avec l'appui scientifique !). Ont été prouvés l'intégration, l'acceptation de l'ensemble, l'apprentissage social, l'amélioration de l'expression, de la motivation et de l'énergie. Ont été mentionnées uniquement les interventions pédagogiques musicales. Les musicothérapeutes chantent et font de la musique en groupes, avec des classes et des écoles entières, ils motivent les enfants à jouer seuls, dirigent des ensembles, etc. C'est un merveilleux travail de pédagogie musicale (mais ce n'est pas de la musicothérapie).

Beaucoup de pédagogues sans formation musicothérapeutique ne sont pas en mesure de stimuler les aspects mentionnés ; proposer des formations continues aux pédagogues pourrait être un champ de travail important pour nous, les musicothérapeutes. Il y en a parmi nous qui travaillent déjà avec les enseignants. La musique a pris de l'importance dans les écoles en Suisse, nous pourrions saisir l'occasion et œuvrer encore dans ce sens.

Une autre réflexion concerne le e-learning pour la théorie en musicothérapie. Les Américains proposent des cours sous cette forme, les premiers résultats ont déjà été notés. L'avantage de cet apprentissage est énorme, p.ex. pour des parents avec des enfants en bas âge ou pour les personnes ayant un horaire de travail fixe ou habitant loin de toute agglomération. Beaucoup d'étudiants apprécient aussi de pouvoir optimiser leur rythme de travail et leur manière de travailler. L'inconvénient du e-learning est le manque d'échange entre les étudiants. Le temps de travail de l'enseignant devient également plus long. Le contenu de son cours devient très méthodique et il reste en contact fréquent avec chaque étudiant par e-mail. Un rythme de travail suivant a été conseillé : envoi de vidéos, cours, etc. dans la semaine, téléchargement jusqu'à dimanche soir à minuit, e-mail de bienvenu aux étudiants le lundi, questions et réponses jusqu'au mardi, travail dans la semaine, fin du sujet le vendredi. Il semble que ce rythme convienne. Les étudiants sont reliés entre eux via une plateforme, ils communiquent également par skype. Il est bien évident aussi que les étudiants sont acceptés dans ce genre de formation une fois une entrevue avec contact personnel passée.

Je peux bien imaginer que cette forme d'apprentissage se concrétisera. Un éventuel stress de voyage peut être réduit et l'optimisation du temps de travail d'apprentissage est un grand avantage ; il ne faut pas minimiser ses propres rythmes de pauses, répétitions, choix des heures de travail, etc.

Voilà juste deux des sujets de réflexion que j'ai ramenés d'Oslo.
Les échanges entre nous professionnels ont été un peu réduits cette année, ils ont pu se faire lors des ateliers où les places étaient très vite prises.

A l'assemblée générale de l'EMTC juste avant le congrès proprement dit, j'ai donné ma démission et j'ai présenté ma remplaçante, Bettina Kandé-Staehelin. C'est elle qui fera dorénavant les rapports concernant les événements de l'EMTC.

trad.: DH

La nouvelle déléguée Suisse à l'EMTC se présente
Bettina Kandé-Staehelin

Née à Paris en 1968, j'ai grandi à Berne, Bruxelles et Tokyo ; M.A. en pédagogie musicale (section rythmique) à l'Université des Beaux-Arts à Berlin ; MAS en musicothérapie clinique à la ZHdK (Zürcher Hochschule der Künste) ; musicothérapeute à l'Hôpital psychiatrique universitaire de Lausanne de 2006 à 2013, dès 2012 activité au Centre psychiatrique de Münsingen qui devient mon activité principale dès 2013. Après 14 ans passés dans la région lémanique, déménagement dans la région de Berne avec mes deux filles adolescentes.

Comme mentionné lors de l'assemblée générale (AG) de l'ASMT, Heidi Fausch a annoncé sa retraite en tant que déléguée suisse à l'European Music Therapy Confederation (EMTC) et m'a passé le flambeau lors de l'AG qui s'est tenue à Oslo du 6 au 8 août. Heidi a représenté la Suisse pendant 16 ans et s'est engagée dans le comité comme coordinatrice pour la région « Europe Centrale » (« middle ») pendant 8 ans. Elena Fitzthum, Vienne, a été élue comme nouvelle coordinatrice pour cette région. Je me réjouis de reprendre le rôle de déléguée suisse à l'EMTC et remercie le comité de l'ASMT ainsi que Heidi Fausch de leur confiance.

Qu'est-ce que l'EMTC?
L'EMTC a été fondée en 1990 pour échanger entre musicothérapeutes en Europe. En tant que confédération d'associations professionnelles de musicothérapie des différents pays européens, elle a comme but de faire avancer le développement et l'amélioration de la situation professionnelle des musicothérapeutes en Europe.
A l'heure actuelle, 42 associations professionnelles de 28 pays sont membres de l'EMTC ; ainsi, env. 5'100 musicothérapeutes européens sont représentés par l'association. Si nous n'avons qu'une seule association professionnelle de musicothérapie en Suisse, certains pays en comptent jusqu'à neuf (p.ex. l'Espagne) dont toutes ne sont pas membre de l'EMTC. Les associations professionnelles des pays membres élisent un/une délégué/e qui les représente au sein de l'EMTC. Le/la délégué/e assure le flux d'information entre les associations de son pays et l'EMTC et participe à l'AG de l'EMTC. Il/elle figure également comme interlocuteur/interlocutrice entre la Suisse et l'étranger pour les personnes privées (p.ex. concernant des demandes de stages, des sondages, etc.). En plus de ces tâches, les délégué/es sont invité/es à s'engager dans un des groupes de travail dédiés au développement d'un projet spécifique de l'EMTC.
Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: http://emtc-eu.com.

Qu'est-ce qui me motive à m'engager comme « country delegate » à l'EMTC ?
Lors de sa présentation du rapport annuel de l'EMTC, la présidente, Hanne Mette Ochsner Ridder (Danemark), a souligné le fait que la question principale n'est pas de savoir ce que l'EMTC apporte à ses membres, mais ce que nous - en tant que musicothérapeutes engagé/e/s - pouvons apporter à l'EMTC. Elle a rappelé que l'association est née d'une vision qui consiste à fortifier la situation professionnelle des musicothérapeutes en Europe par l'échange et le soutien mutuels au-delà des frontières nationales et qu'elle reste persuadée que notre engagement pour une meilleure position de la musicothérapie en Europe aura - en fin de compte - un effet positif sur la situation de chacun et chacune.

C'est exactement ce pourquoi je veux m'engager : parce que j'aime exercer ma profession (presque) tous les jours ; et parce que, en observant la situation tendue de la politique de santé, je me fais du souci pour notre avenir professionnel et l'avenir du système de la santé publique en général. Je m'engage parce que j'observe des faits qui m'inquiètent et parfois m'énervent : très peu de postes intéressants sur le marché du travail et souvent à des conditions inacceptables ; de fausses informations sur notre profession et la formation des musicothérapeutes ; une politique salariale obsolète dans la machinerie des administrations cantonales.
Comparée à notre situation passée et à celle dans d'autres pays, notre situation professionnelle actuelle est certes plutôt bonne ; néanmoins, le bilan entre « investissement » (durée et coûts de la formation) et « rendement » (niveau salarial, marché du travail) s'avère plutôt modeste pour la profession de musicothérapeute – du moins du point de vue des finances et des assurances.

Lors de l'AG de l'EMTC, j'ai trouvé intéressant d'entendre quelles étaient les „batailles" que nos collègues mènent dans certains pays, quels succès au niveau de la politique

professionnelle certains ont pu fêter ou par quelles idées créatives d'autres essaient de rendre notre profession plus connue dans leur pays. Ainsi, la déléguée du Portugal n'a pas pu assister à l'AG – les frais de participation étant trop élevés. (Un fonds de solidarité de l'EMTC pouvant soutenir des pays/associations en telles difficultés est actuellement en discussion). En vue de la crise actuelle, la situation professionnelle devient également de plus en plus tendue en Grèce (et dans d'autres pays). Comparés à ces pays, nous avons une situation très privilégiée en Suisse – à condition d'avoir un poste rémunéré respectivement assez de travail.
Notre collègue néerlandais nous a parlé d'une campagne de relations publiques que j'ai trouvé inspirante : cette année, l'association néerlandaise a organisé pour la première fois une journée nationale de musicothérapie („music therapy day") avec des stands d'information, des émissions radio et télé, etc. L'expérience ayant été positive, il est prévu de répéter cette expérience chaque année. Un „music therapy day" européen est actuellement en discussion dans un groupe de travail de l'EMTC ; les premiers résultats sont attendus à l'AG en mars 2014.
Pour finir, l'exemple de nos collègues autrichiennes confirme qu'il vaut parfois la peine de persévérer dans la lutte pour les améliorations au niveau de la politique professionnelle : elles ont négocié pendant 12 ans pour enfin obtenir en juillet 2009 leur propre loi de musicothérapie ; la loi réglemente l'autorisation d'exercer en tant que musicothérapeute (en privé comme en institution).

(http://www.oebm.org/musiktherapie/berufsgesetz/berufsgesetz.html).

Lors de cette AG, je me suis rendu compt une fois de plus à quel point notre génération qui exerce la musicothérapie aujourd'hui profite du travail de la génération des pionniers et pionnières qui nous ont devancés. Je considère tout engagement dans la politique professionnelle – aussi modeste qu'il soit – dans la tradition d'une progression qui vise au-delà d'un profit personnel immédiat.

Actualités
Un compte rendu des activités et groupes de travail actuels suivra après la prochaine AG de l'EMTC ; elle se tiendra au Luxembourg du 14 au 18 mai 2014.
Le prochain congrès mondial de musicothérapie aura lieu à Vienne et Krems (A) du 7 au 12 juillet 2014
(http://www.musictherapy2014.org).
Le 10ème congrès européen de musicothérapie aura lieu à Vienne du 5 au 9 juillet 2016 (http://www.emtc2016.at).
Pour rester informé, on peut s'abonner aux newsletters sur les sites web respectifs.

Appel
Sur le site de l'EMTC, vous trouverez des informations concernant la musicothérapie dans chaque pays membre. La „country information" sur la Suisse est actuellement en cours d'actualisation. Si vous disposez d'informations concernant les formations, publications, projets de recherche, groupes de travail etc. en Suisse que vous aimeriez voir apparaître sur ce site, ou si vous avez d'autres questions ou propositions, veuillez les envoyer à emtc@musictherapy.ch. D'avance merci.

La musicothérapie se présente lors de la journée Portes Ouvertes organisée par le Centre psychiatrique de Münsingen

Matthias Andenmatten

Depuis ma participation à la Nuit des musées à Berne en 2011, lorsque nous avons avec Eva Klaus et Martin Schlanstein essayé de présenter la musicothérapie au « commun des mortels », je m'interroge sur comment un « espace protégé» peut se ressentir dans une présentation publique. Comment résoudre cette contradiction ? A la Nuit des musées, nous étions « hébergés » dans le chœur de la Chapelle Waldau. Toutes les heures, nous devions présenter la musicothérapie. L'entreprise, qui a duré sept heures, était très intensive, amusante et passionnante, mais passablement épuisante. Malgré les nombreux visiteurs, il ne se créait – à mon souvenir – que très peu de vraies rencontres.

Le staff de l'art-thérapie (thérapies du mouvement, art-thérapie et musicothérapie) du Centre de Münsingen était invité à présenter son travail le 12 octobre à la journée des Portes Ouvertes qui avait comme thème principal l'art-thérapie.
Cette journée a lieu chaque année et est avec son nombre de visiteurs (entre 5'000 et 10'000) une des rencontres majeures de la Vallée de l'Aare.
Les mesures drastiques économiques que nous ressentons quotidiennement ont motivé notre petit team de musicothérapeutes (Bettina Kandé-Staehelin et moi-même) à profiter de cette offre pour nous présenter au public.

Soutenus de façon efficace par notre stagiaire Anna Noha Hazzan venant de Berlin, nous nous sommes attelés à la tâche – la veille au soir, nous pouvions aller chercher nos affiches à l'imprimerie !!!

Sur cinq affiches exposées sur des supports bien visibles, nous avons résumé les informations importantes sur la musicothérapie. Mais en dehors de ces informations « sèches », nous tenions à inviter le visiteur à prendre un peu de temps et à jeter un coup d'œil sur la pratique de notre travail. Nous avons préparé un petit concours avec trois films : les films d'une minute environ proviennent d'une collaboration avec un groupe d'intervision auquel j'avais participé avec Franziska Schertenleib et Wolfgang Böhrer. Ils montrent des séquences où nous essayons de présenter les techniques d'improvisation de Bruscia (*Improvisational Models of Music Therapy* , Springfield, 1987). Pour le concours, il fallait trouver qui des deux acteurs était le thérapeute. Une autre question était de deviner l'intention ou la tâche du thérapeute supposé. Le 1er prix était un voyage de rêverie sonore avec les thérapeutes du Centre de Münsingen, les prix 2 à 10 étaient des kazoos pour s'amuser musicalement à la maison.
Notre « espace protégé » était une petite pièce dans laquelle nous avions disposé plusieurs instruments ; nous avions marqué par terre - avec des bandes adhésives – des espaces bien déterminés. Sur les bandes adhésives on pouvait lire : « espace d'essai analogique », « zone sans obligation d'efficacité », « espace de vie et de jeu », « scène musicale », etc. Nous désirions structurer ainsi cet « espace protégé » pour prévenir un va-et-vient constant. Quiconque avait pris le temps de participer au concours pouvait en plus participer à un jeu de dés. Chaque chiffre représentait une proposition de jeu musicothérapeutique du genre « duo à la percussion », « voyage sonore au monocorde », « jeu d'imitation / jeu de miroirs », etc.
Le concours a obtenu un écho très positif auprès des visiteurs et nous avons vécu lors des jeux aux dés – malgré la durée courte des interventions – des rencontres profondes et émouvantes.

En plus de ces activités qui étaient accessibles au visiteur de 9h à 17h non stop, nous avons proposé le matin et l'après-midi deux ateliers différents. L'un d'eux a reçu la visite d'une dame de 70 ans. Après un moment d'hésitation, elle nous a dit qu'elle avait toujours eu envie de jouer de la percussion. Avec un peu de persuasion, nous avons réussi à la convaincre d'exaucer ce vœu (elle avait bien compris qu'elle n'aurait probablement plus jamais l'occasion de toucher un instrument de percussion). Avec retenue, elle a joué de la grande caisse et de la caisse claire. Lorsque – par la suite – nous lui avons demandé de former une figure en bois selon la musique, elle l'a placée les jambes écartées, les bras étendus vers le haut. Et elle disait en souriant: « j'ai réussi ! ». Le groupe a fait vivre cette sensation de liberté dans une improvisation, ce qui a encore ajouté de l'espace. Notre « percussionniste » nous apprenait non sans fierté qu'elle allait de ce pas raconter tout ceci à son mari !

Nous avons eu la grande joie d'accueillir Astrid Lorz qui nous a fait l'honneur de sa visite. Nous avons apprécié également que no-

tre responsable direct – M. Beat Bannwart, responsable du département de psychologie, se soit pris au jeu musicothérapeutique avec ses « employés » lors du concours.

trad.: DH

Nouvelles syndicales de Suisse romande

Anne Bolli Lemière

Dans le canton de Vaud, les démarches pour faire partie de la convention collective de travail des thérapeutes font globalement des pas en avant, malgré des moments de surplace et des freins.

CCT des thérapeutes / Vaud

En ce moment, par exemple, la commission de conciliation a été saisie par la délégation des thérapeutes concernant les différences importantes de compréhension de l'application de la CCT des thérapeutes entre l'AVOP (Association Vaudoise des Organisations Privées pour personnes en difficulté) et les associations signataires de thérapeutes. La rencontre aura lieu début novembre et la suite vous sera contée dans la prochaine Newsletter. Nous avions demandé de faire partie de cette CCT, mais l'acceptation totale est suspendue à cette conciliation. Même si cette CCT des thérapeutes sera probablement englobée par la CCT du secteur social parapublique vaudois en voie de finalisation, les conditions d'applications feront office de précédent et il est important de ne pas céder à ce niveau.

La CCT du secteur social parapublique vaudois (CCT-Social)

La CCT-Social était censée être en voie de finalisation, mais dans la réalité, on distingue à l'horizon une possibilité de finalisation et il reste encore du travail à faire. Elle devrait être signée début décembre 2013 par les associations contractantes dont nous faisons partie ainsi que l'APSAT (Association Professionnelle Suisse des Art-Thérapeutes) et l'AVOP.

Au vu de la dernière AG de cette CCT le 19 septembre et des oppositions et désaccords des associations et syndicats quant à sa teneur, on peut penser que la signature paritaire sera repoussée et la mise en application prévue début 2014, différée. Les travaux pour l'ASMT consistent en ce moment à rassembler les documents déjà existants, mais ignorés ou passés sous silence et répartis de façon disparates dans les administrations vaudoises, à les faire connaître à l'AVOP ainsi qu'aux instances de l'Etat de Vaud qui délivrent des subventions, afin d'imposer notre entrée dans les grilles des professions thérapeutiques et de négocier de façon globale, avec les autres associations et syndicats, notre classification propre en tant que musicothérapeutes en tenant compte de nos titres spécifiques.

La fonction de musicothérapeute reconnue par l'AVOP

Un bon pas vient d'être franchi : l'AVOP reconnaît enfin la fonction de musicothérapeute, après plusieurs échanges de lettres croisés également avec l'Etat de Vaud, et accepte que nous fassions partie des associations contractantes de la CCT-Social. Mais la classification des musicothérapeutes par l'AVOP devra encore faire l'objet de négociations qui s'insèreront dans celles des autres professions sociales et thérapeutiques. Nous isoler dans les négociations avec l'AVOP nous rendrait fragiles, alors qu'avec le soutien des syndicats et autres associations de thérapeutes, nous faisons « partie de la famille ».

Autres cantons romands

Les démarches et progrès des actions dans un canton créent un précédent pour les autres cantons. Mais il faut bien sûr que vous signaliez les problèmes rencontrés ou les progrès ! Il n'y a pas d'avancée sans une implication concrète… personne ne va faire le travail pour nous, à notre place !!!

Mille mercis à tous les membres de l'ASMT qui m'ont aidée (en répondant à mes demandes d'informations, en relisant de façon critique les documents) dans ces démarches parfois décourageantes, car souvent à remettre sur le métier avant de voir une réelle avancée. Signaler une réunion qui pourrait nous concerner ou la tenue de négociations qui nous concernent, ou un souci de classification, par exemple, permettra à votre association, en la personne de votre déléguée romande, de vous accompagner et soutenir !

Des bras et des têtes romands en plus au comité et dans des commissions externes

En Suisse romande, la situation des musicothérapeutes n'est pas aussi établie et avantageuse qu'en Suisse alémanique. Le travail décrit plus haut est plein de rencontres et de moments d'échanges enrichissants, mais il prend bien sûr du temps.

Comme je ne peux dégager seule suffisamment de temps pour faire le travail qui serait nécessaire à une amélioration plus étendue

de notre situation, plus de bras et de têtes disponibles à réfléchir et à agir à une meilleure défense et diffusion de notre magnifique profession seraient très, très bienvenus et même indispensables. Je ne pourrai effectivement continuer à ce rythme pendant très longtemps et lance un appel à des Romand-e-s prêt-e-s à se lancer au comité à nos côtés ou dans des commissions externes. Par exemple, il faudrait travailler sur la situation de la musicothérapie à Genève, qui est la pire de toute la Suisse !
La prochaine AG avec élection du comité aura lieu en mars 2014, mais pensez-y bien avant !
J'attends avec joie vos propositions de participation et d'action !
Bien amicalement à vous

Courrier du lecteur

Politique professionnelle dans les écoles spécialisées

Peter Staub

Depuis plusieurs années déjà, je travaille en tant que musicothérapeute dans une école spécialisée dans le canton de Berne. Malheureusement, le cadre de politique sociale de ce genre d'institutions a beaucoup changé. Pour des raisons diverses et variées, nous comptons de moins en moins d'élèves dans notre foyer ; nous avons déjà dû fermer deux classes et avons dû revoir notre offre de cours. Ce qui a bien sûr des répercussions sur la gestion du personnel. Les postes vacants ne sont plus remplacés ou alors à titre temporaire.

Depuis peu, la musicothérapie aussi est concernée. Avec ma collègue, nous disposions d'un temps de travail de 130%. Après son départ à la fin de l'année scolaire, son poste n'a pas été remplacé. 50% de travail musicothérapeutique sont gelés pour un temps indéterminé alors que suffisamment d'enfants seraient inscrits aux cours. Les réflexions économiques prévalent….
En rapport avec ces changements, je me pose quelques questions concernant la politique professionnelle de notre association. Dans le cadre de la RPT, le canton de Berne est en train d'établir une stratégie pour les écoles spécialisées 2010-2015. Jusqu'à ce jour, la musicothérapie figurait comme offre de pédagogie curative dans le cursus pédagogique et thérapeutique. Or, elle ne figure plus dans le nouveau concept du canton. Comme mesures pédagogique et thérapeutique figurent explicitement la logopédie et la psychomotricité.
On constate que les associations professionnelles de logopédie et de psychomotricité sont constamment présentes dans le paysage de l'école spécialisée, et – de ce fait – sont reconnues et peuvent avoir une influence sur les évolutions politiques.
Quelle politique professionnelle l'ASMT poursuit-elle dans ce genre de situations ? Quelles significations ces changements en éducation spécialisée ont-ils pour la musicothérapie ?
Je pense qu'il serait important que notre association s'occupe intensément de ce sujet.

Cher Monsieur,
Un grand merci pour votre lettre. Vos informations concernant la diminution du nombre d'élèves dans une classe et les économies faites en biffant des postes de musicothérapeutes dans les institutions spécialisées ne sont malheureusement pas nouvelles, mais bien sûr qu'elles inquiètent le comité de notre association.
Pour répondre à votre question concernant la politique professionnelle de l'ASMT, je voudrais développer quelque peu. La musicothérapie est toujours une profession jeune et peu connue ; nous sommes – comme vous le savez sûrement – une association professionnelle bien petite avec ses 240 membres et son comité de 4 personnes. Nos ressources sont modestes également, comparées aux associations des logopédistes et des psychomotriciens. Ceci n'est pourtant pas une raison pour nous résigner. Nous sommes plutôt en train d'intensifier notre travail de politique professionnelle. Nous aidons volontiers nos membres dans des situations concrètes (séances de travail, mise à disposition de matériel, lettres aux administrations publiques, etc.). Actuellement, nous menons une telle action dans le canton de Vaud où nous participons à des réunions de CCT ou à Bâle où nous avons eu vent d'une séance CCT. Pour que nous puissions travailler en tant qu'association professionnelle, nous avons besoin des indications de nos membres. En tant que membre du comité et présidente, je n'ai encore jamais reçu une demande de ce genre de la part d'un membre travaillant en pédagogie curative. Bien sûr que nous aidons volontiers aussi dans ce domaine. Peut-être qu'il n'est pas trop tard pour votre situation et que nous pouvons encore avoir de l'influence sur la stratégie appliquée en éducation spécialisée 2010-2015 ?

Notre stratégie actuelle en politique professionnelle est d'être présent ponctuellement et de prendre la parole. L'expérience montre que les engagements ponctuels finissent par tisser des réseaux, la reconnaissance de la musicothérapie s'étend ainsi de plus en plus.

Il serait merveilleux (une musique d'avenir en sorte) d'avoir un(e) délégué(e) ASMT par canton qui connaisse les situations cantonales et qui puisse coordonner le soutien de l'ASMT lors d'une intervention. Nous nous réjouissons de recevoir des propositions de participation de la part des musicothérapeutes.
J'espère avoir ainsi répondu à vos questions. Un soutien concret dans votre situation peut s'organiser sans problème par téléphone.

Avec mes meilleurs messages
Ursula Wehrli Rothe, présidente ASMT

trad.: DH

Offre d'emploi (*Pour information, nous insérons ce texte non traduit dans la version francophone)*

Im Departement Musik der Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK),

in Kooperation mit der Interkantonalen Hochschule für Heilpädagogik (HfH)

suchen wir für den **MAS Klinische Musiktherapie**
auf September 2014 oder nach Absprache eine/-n

Musiktherapeut/-in mit Supervisionsqualifikation

für die Begleitung von Studierenden in Bezug auf ihre musiktherapeutische Arbeit in den Praktika.

Im Modul Supervision arbeiten drei Lehrpersonen mit je einer Kleingruppe von vier bis sechs Studierenden. Zentrales Anliegen dieses Ausbildungsbausteins ist die Reflexion der musiktherapeutischen Interventionspraxis und die Entwicklung einer musiktherapeutischen Berufsidentität. Es soll im integralen Sinn nebst dem Gespräch auch mit musiktherapeutischen Methoden gearbeitet werden.

Die Supervisionseinheiten finden regelmässig jeweils Montagnachmittag und/oder -abend (jeweils 4 respektive 2.5 Lektionen) statt. Gemäss dem Ausbildungsstand der beiden Studiengruppen werden im Zweijahreswechsel 7 bis 8 respektive 14 bis 16 Einheiten durchgeführt. Der Beschäftigungsgrad beträgt ca. 5%.

Wir erwarten:

- Hochschulabschluss in Musiktherapie
- Mind. 5 Jahre musiktherapeutische Berufspraxis und abgeschlossene Ausbildung in Supervision oder
- Mind. 10 Jahre musiktherapeutische Berufspraxis sowie Berufserfahrung in Supervision und/oder Erwachsenenbildung
- Belastbarkeit, Flexibilität und Freude an vielseitiger Zusammenarbeit

Inhaltliche Fragen richten Sie bitte an:

Dr. Sandra Lutz Hochreutener, Leitung MAS Klinische Musiktherapie: sandra.lutz@zhdk.ch, +41 71 793 35 77

Gerne erwarten wir Ihr Dossier mit den üblichen Bewerbungsunterlagen bis zum 30. November 2013 an folgende Adresse:
Zürcher Hochschule der Künste, Markus Werder, Personalberater Departement Musik, Limmatstrasse 45/47,
CH-8031 Zürich oder per E-Mail an: dmu.hrm@zhdk.ch

Informationen zum MAS Klinische Musiktherapie an der ZHdK finden Sie unter www.zhdk.ch oder unter http://wb-musiktherapie.zhdk.ch

Formation continue (*Pour information, nous insérons ce texte non traduit dans la version francophone)*

Fortbildung Musiktherapie und System
Im Rahmen des Upgrade zum MAS Klinische Musiktherapie findet ein Seminar zum Thema Musiktherapie und System statt, das auch für interessierte Musiktherapiekolleginnen und -kollegen als Fortbildungsangebot offen steht.

Inhalte
- Fragestellungen rund um systemische Therapie und deren Integration in die eigene musiktherapeutische Arbeit
- Praxisorientierte Vertiefung einzelner ausgewählter systemisch-musiktherapeutischer Interventionen (z.B. Familienskulptur, Ambivalenzarbeit, kontrollierter Dialog) unter Einbezug von Beispielen aus der musiktherapeutischen Praxis der Teilnehmenden
- Punktuelle systemtheoretische Inputs zu Theoriegrundlagen und methodischen Zugängen

Ziel: Vertiefte Auseinandersetzung mit dem systemischen Denken und dessen Verknüpfung mit der musiktherapeutischen Praxis

Leitung: Thomas Weibel, Musiktherapeut SFMT, Psychotherapeut SBAP, Paar- und Familientherapeut

Datum: 23./24. November 2013; jeweils 9.30h bis 17.30h
Ort: Atelier Quelle, Quellenstrasse 29, 8005 Zürich
Kosten: CHF 460.-

Anmeldung: ZHdK Weiterbildung, Sekretariat
Frau Irene Hauser
Hirschengraben 20, 8001 Zürich
Tel. 043 446 51 86
E-mail: irene.hauser@zhdk.ch

Nouvelles d'Outre-Mer

Dear Sir/Madam
Greetings from the Sixth World Conference Desk, New Delhi, India!

We, in Nada Centre for Music Therapy (Regd), a pioneering not-to-profit music therapy organization from India - pioneering in education, research and publication on music therapy for the last 10 years - are indeed happy to welcome you and your friends witness the great confluence of music and medicine in March next year at New Delhi, India...

While the main conference is scheduled to take place between 8 and 9 March 2014, a pre-conference workshop jointly organized with ALL INDIA INSTITUTE OF MEDICAL SCIENCES, NEW DELHI is scheduled for the 7th March 2014 at AIIMS, New Delhi.!

We invite all your queries regarding the conference, pre-conference workshop, conference venue, pre-conference venue etc We would be delighted to have you in this important event in India!

Sincerely yours.

Ms. Jayashree
Volunteer Coordinator
Organizing Secretary, Sixth World Conference on Music Therapy, YWCA, New Delhi, India 8 & 9 March 2014
Co-organizer of Preconference workshop on music therapy, AIIMS, New Delhi, India, 7 March 2014.

NADA CENTRE FOR MUSIC THERAPY (REGD)
www.nada.in

Impressum

Ed.: Association Professionnelle Suisse de Musicothérapie ASMT
secrétariat: Seldwylastr. 30, 8217 Wilchingen,
Tel. 079 280 69 27 E-mail: info@musictherapy.ch

Responsable de rédaction de la version francophone: Anne Bolli Lemière, 140, rte de Suisse, 1290 Versoix.
E-mail:bolli@musictherapy.ch
Layout: Rahel Sutter, sutter@musictherapy.ch